

Compte rendu comité directeur ligue FFME Auvergne-Rhône-Alpes en Visio conférence le 27 janvier 2020

Présents/excusés/absents :

Chemelle	Claude	1
Rey	Séverine	ex
Donnadieu	Jean	1
Mellin	Isabelle	ex
Fevre	Dominique	1
Soudan	Corinne	1
Legreneur	Pierre	1
Bonnet Janicot	Marie Joëlle	1
Vincent	Gaspard	Abs
Berger	Monique	ex
Serra	Pascal	1
Casado	Bénédicte	ex
Jolly	Laetitia	1
Roux	Bruno	ex
Noël	Nathalie	ex
Melis	Jacqueline	ex
Bellissent	Robert	ex
Germond	Olivier	ex
Cristol	Bellissent	1

Ordre du jour :

1. Propositions ligue AURA pour les médailles de la fédération
2. Désignation du représentant de la ligue FFME AURA pour la prochaine assemblée générale de la FFME à Bordeaux
3. Débat sur la position de la ligue par rapport à la Block'out cup
4. Examen et validation du compte de résultat et bilan 2019
5. Examen et validation du projet de budget 2020

1. Propositions ligue AURA pour les médailles de la fédération:

Monique Berger et Robert Bellissent vont être sollicités par le président pour savoir s'ils acceptent la remise de cette médaille et s'ils seront présents à l'AG FFME de Bordeaux.

2. Désignation du représentant de la ligue FFME AURA pour la prochaine assemblée générale de la FFME à Bordeaux :

Rappel : la ligue est représentée par son président et un membre désigné. **Pierre Legreneur** est volontaire et est désigné par le comité directeur. Il est toujours possible qu'un autre membre du comité directeur puisse participer, ses frais seront pris en charge par la ligue.

3. Débat sur la position de la ligue par rapport à la Block'out cup :

Après un débat en commission compétition, le sujet est à nouveau abordé en comité directeur. La ligue exprime ses très grandes réticences sur le plan sportif, organisationnel et le déséquilibre entre la place faite aux clubs et aux structures privées affiliées. Un courrier du président concerté avec les membres du comité directeur sera adressé à la Fédération.

4. Examen et validation du compte de résultat et bilan 2019 :

Généralités sur les comptes 2019 de la ligue FFME AURA :

Le déficit s'élève 2 900€ soit 0.5% du « chiffre d'affaires » c'est quasiment l'équilibre.

Il est à comparer aux 40 000€ de déficit de l'année dernière.

A noter, le choix a été fait d'incorporer l'intégralité des recettes (dons) du financement participatif sur la défense de la pratique de l'alpinisme dans la réserve Chastreix Sancy dans le résultat 2019 et non pas en partie en recettes constatées d'avance. Les sommes non dépensées (2 917€) sont intégrées dans le budget 2020 en dépenses prévues pour la suite de la procédure.

Remerciements au trésorier, directeur, présidents de commissions et salariés pour avoir su collectivement redresser la barre.

3 bémols :

- Dans l'idéal il faudrait obtenir un bénéfice même léger pour reconstituer et développer nos réserves.
- Ce résultat a été obtenu au prix de sérieuses réductions ou reports de dépenses ce qui n'est pas toujours très confortable.
- Au-delà de la problématique du résultat, nos difficultés de trésorerie sont toujours importantes notamment à partir de l'été jusqu'au milieu de l'automne. Remerciement à la fédération de nous avoir accordé une avance de 30 000€ à valoir sur le reversement licences pour passer ce cap. Toutes nos excuses aux CTs qui ont dû attendre avant d'être payé.

Des chiffres clefs :

L'analytique a pour principal avantage de mettre en lumière le coût par activités et aujourd'hui les salaires sont intégrés dans chaque action. C'est un outil de décision important et cela permet de visualiser clairement les choix, les actions de la ligue. L'inconvénient principal est que cela ne procure pas de vision des très grands postes de

dépenses et de recettes, pour cela il faut se référer au compte de résultat en comptabilité générale.

Chiffre d'affaires = 540 000€

Détail des produits :

Ventes (compétitions, stage formation, stages loisirs, ouverture, encadrements, AMO

(assistance à maîtrise d'ouvrage...) = 300 000€ soit 56%

Subventions y compris FFME (pst) = 94 000€ 17%

Licences = 133 000 25%

Reprise 2%

Détail des Charges :

Personnel y compris charges sociales = 288 000€ 53%

Autres charges = 252 000€ 47%

Le compte de résultat et le bilan 2019 sont validés par le comité directeur.

5. Examen et validation du projet de budget 2020 :

Principales caractéristiques du budget proposé au vote de l'assemblée générale de la ligue :

A un an de la fin du mandat de l'équipe actuelle et après le lancement de nombreux projets ces dernières années, la priorité est donnée à la **consolidation**, à la **stabilisation** et à la poursuite de la structuration. Seul projet novateur : la mise en place du GEME (groupement d'employeur).

Logiquement le chiffre d'affaires est stable et il est constaté peu d'évolutions sur la répartition entre les différentes activités.

Les principales évolutions salariales sont prises en compte. Passage de 80 à 100% de F.Picq, Passage de 100% à 90% de Cristol Bellissent, passage au forfait jour Pour A.Chapelier, T.Topin et F.Picq avec les hausses de salaires correspondantes.

Une hausse de la **cotisation régionale** de 0.5€ (passage de 5.5€ à 6€ par licencié) est intégrée. Cela participe à la consolidation financière de la ligue et dans les charges une ligne est prévue pour abonder le fonds de réserve à hauteur de 7 000€. En année pleine cette évolution de la cotisation représente une hausse de 12 500€ (25 000 licenciés x 0.5€).

Les prévisions de subvention ont été établies sur le même niveau qu'en 2019 (hormis pour les subventions pour lesquelles les évolutions sont déjà programmées)

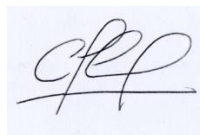
Le comité directeur apporte quelques modifications au projet initial. Jean Donnadiou attire l'attention des membres sur la part importante du temps de travail de Fanny Brigand affecté à la commission loisirs qui passe de 50% en loisir à 25% en loisir, 15% en formation et 10% en fonctionnement général dans le budget et à l'affectation de l'excédent du financement participatif sur la problématique de l'interdiction de l'alpinisme sur Chastreix-Sancy. A noter également la répartition suivante dans le compte de résultat pour le poste de ffanny Brigand : 20% en en loisir et 30% en formation.

Les différents documents comptables seront rapidement mis à disposition sur le site internet de la ligue pour permettre aux représentants des clubs de préparer en toute transparence l'assemblée générale. Un extrait de ce compte rendu sera également présenté pour permettre une meilleure compréhension de ces données chiffrées.

La secrétaire de la ligue

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Ad' or similar, with a stylized, cursive style.

Le président de la ligue

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CJP', with a stylized, cursive style.